



AGRESSION ! STOP AU DESASTRE !

Dans ses deux précédents tracts, le bureau local FO Justice dénonçait des conditions de travail excécrables, à la MA NICE, qui se dégradent à « vitesse grand V », marquées notamment par une multiplication des violences sur le personnel.

COMMENT ASSEOIR L'AUTORITE DES PERSONNELS FACE À UNE POPULATION PÉNALE TOUJOURS PLUS VIOLENTE ?

Leun détenu frustré par un problème en détention a passé ses nerfs sur un collègue qui tentait de le raisonner calmement :

Alors qu'il revenait d'un rendez-vous à l'unité sanitaire, l'individu s'arrête au niveau des bureaux des officiers de bâtiments et exige de « parler au responsable ! » comme s'il était le client d'un hôtel de luxe !

Le collègue intervient pour lui rappeler le règlement intérieur et l'inopportunité d'une telle demande.

La réponse n'étant manifestement pas à son goût, il se met à hurler et lui assène un coup de poing en plein visage !

Par une grande maîtrise, le collègue a su réagir et mettre un terme à l'agression.

La mise en prévention au quartier disciplinaire a été réalisée par les collègues venus en renfort rapidement.

Le bureau local FO Justice condamne, une fois de plus, cette lâche agression !

Le manque cruel d'effectif, lié aux vacances de postes et à un fort absentéisme, place nos pensionnaires dans un sentiment de toute-puissance qui profitent de l'état de désorganisation, voire « d'abandon » de l'établissement pour se déplacer plus librement dans la détention.

FO Justice déplore que l'établissement continue à fonctionner à plein régime sous l'indifférence de nos décideurs malgré une autorité et une sécurité considérablement fragilisées.

LES DÉTENUS PRENNENT DE L'ASSURANCE PENDANT QUE NOUS DEVONS EXERCER PRUDEMMENT NOS MISSIONS, SANS FAUX PAS, AVEC DES MOYENS DÉRISOIRES !

FO Justice dénonce une fois encore les violences faites aux personnels pénitentiaires qui ne cessent de se multiplier.

FO Justice exhorte la direction à entamer une réflexion sur l'amélioration des conditions de travail de personnels afin de garantir une meilleure sécurité aux personnels.

Le bureau local **FO Justice** demande la prise en compte réel du sous-effectif et attend des actes forts : apports et renforts conséquents en personnel pour combler les postes « découverts » au quotidien.

FO Justice demande la création d'un groupe de travail sur la gestion des mouvements ayant pour objectif la limitation des mouvements en « mode dégradé ».

Le bureau local **FO Justice** apporte tout son soutien au collègue agressé et exige des sanctions disciplinaires exemplaires à l'encontre du détenu.

